

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 1-B-P Préverenges - Saint-Sulpice
(Pont sur la Venoge - Giratoire de Vallaire)

Afin de permettre la pose du revêtement définitif sur la route cantonale N° 1-B-P Préverenges – St-Sulpice. Le tronçon situé de l'intersection de la Route Cantonale / Route du Lac au giratoire de Vallaire (y compris) sera fermé à la circulation

Du vendredi 22 avril dès 20h00
au
lundi 25 avril à 05h00

Une signalisation de déviation sera mise en place par Saint-Sulpice (carrefour Pré-Fleury) – Ecublens – Echandens – Denges – Préverenges dans les deux sens.

La localité de Renges située sur la route cantonale N°81-C-S (route Neuve et route de Vallaire sera également déviée par Ecublens – Echandens – Denges – Préverenges ou Ecublens – Saint-Sulpice

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Saint-Sulpice, Ecublens, Préverenges, Denges, Echandens
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Renens
- ECA, Pully - SDIS
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal – MBC -TL
- PolOuest
- Manifestations – Transport spéciaux



Etat de Vaud / DIRH

Direction générale de
la mobilité et des routes



RC 1-B-P Venoge - gir. Vallaire (route cantonale)

Date	Dessin	Référence	N° Plan
1.02.2022	LNR	2221-12-1	01

	Fermeture		Restriction particulière
	Déviation		Manifestation
	Zone de feux		Autre

